

POUR VOUS AIDER DANS VOS FORMALITÉS :

INFORMATION ET FORMATION



Aide en ligne

« S'informer » sur le guichet unique : étapes du parcours, glossaire, bulles d'aide ...



FAQ INPI.FR
+ Documentation



CHATBOT du guichet unique



Webinaires (pour les professionnels des formalités) : tutoriels, pédagogie sur la formalité



EXPLOITANTS ET SOCIÉTÉS AGRICOLES

Réalisez les formalités d'entreprises suivantes :

- Création
- Modification
- Cessation
- Dépôt de comptes annuels ou d'actes isolés

sur le site du Guichet unique :
<https://formalites.entreprises.gouv.fr>



ASSISTANCE GRATUITE

Par téléphone (9h à 18h les jours ouvrés) auprès d'INPI direct pour obtenir des informations générales ou en cas de difficultés techniques sur le Guichet Unique...

INPI Direct

+33 (0)1 56 65 89 98

ou formulaire contact :
www.inpi.fr/contactez-nous

... ou auprès des [chambres d'agriculture](#) chargées de l'assistance aux déclarants agricoles, ou, en cas de question sur l'affiliation sociale, auprès de votre caisse de MSA :



POUR ALLER PLUS LOIN CONCERNANT LA VIE DE VOTRE ENTREPRISE...



ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

éventuellement payant selon la prestation

Accompagnement personnalisé par les Chambres d'Agriculture



Réalisation des démarches et conseils par un mandataire / professionnel des formalités

Professionnels du chiffre et du droit (experts-comptables, avocats, notaires...), formalistes spécialisés, organisations professionnelles